

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le jeudi 11 avril 2019, à 20h00**

ORDRE DU JOUR

1. Communications du bureau du Conseil municipal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2019

3. Rapports des commissions

- Conjointe Scolaire et Aménagement du 4 mars 2019 ;
- Environnement et développement durable du 12 mars 2019 ;
- Finances du 25 mars 2019 ;
- Conjointe Sports et Ad hoc Stade de la Californie du 26 mars 2019 ;
- Environnement et développement durable du 27 mars 2019 ;
- Routes et infrastructures du 1^{er} avril 2019 ;
- Sociale du 8 avril 2019.

4. Projets de délibérations

19-07 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 950'000 F, destiné au réaménagement du préau de l'école de Vésenaz, situé au 18-24 chemin de La-Californie, sur la parcelle No 7694 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;

19-08 Proposition relative à l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires d'un montant global de 100'000 F pour la mise en œuvre de mesures de gestion de l'accès aux plages de la Savonnière et de la Nympe en période estivale.

5. Projet de résolution

Néant.

6. Projet de motion

Néant.

7. Questions au Conseil administratif

8. Communications des membres du Conseil municipal

9. Communications du Conseil administratif

10. Naturalisations à huis-clos

Béatrice Leitner-Riat
Présidente du Conseil municipal